

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL
20 novembre 2018
Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, CALVEL Thierry, GUIRAUD Gaëlle.

Absents (représentés) :

Absents : VIALADE Régis.

○ **SUPPRESSION REGIE AFFRANCHISSEMENT :**

Le conseil municipal décide de supprimer la régie affranchissement et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à cet effet.

○ **SUBVENTION AUX COMMUNES SINISTREES :**

Le conseil municipal décide de verser une somme de 1000.00 euros en faveur des victimes des catastrophes naturelles du 15 octobre 2018 à l'Association Aude Solidarité.

○ **DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N°2, AJUSTEMENT BUDGET PRINCIPAL :**

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

Article 21318 (Constructions autres bâtiments publics) : - 1500€

Article 202 (Frais liés réalisation documents d'urbanisme) : + 1500€.

Article 61524 (Bois et forêts) : - 1000€

Article 6574 (Subventions fonctionnement associations) : + 1000€.

○ **ANNULATION DECISION TRAVAUX DE VOIRIE:**

Le conseil municipal décide d'annuler la décision du conseil municipal du 27 septembre 2018. Le montant des travaux prévu nécessitant la passation d'un marché public.

○ **FIXATION DU MONTANT DU LOYER DE DEUX LOGEMENTS :**

Le conseil municipal décide de fixer le montant du loyer des deux logements situés au-dessus de la Mairie au 1 Route de Castelnaudary, à 380.00 euros par mois pour chaque logement.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 21 novembre 2018

Le Maire

Armand de PRADIER d'AGRAIN

